Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Mexique : pas encore de maïs OGM dans les champs

Par Christophe NOISETTE

Publié le 07/03/2017, modifié le 09/03/2026



Depuis fin 2013, la culture expérimentale et commerciale du maïs transgénique est interdite sur le territoire mexicain. Une âpre et longue bataille judiciaire s'est engagée entre la coalition « La Colectividad en Defensa del maíz » et des entreprises semencières (Monsanto, Syngenta, Dow AgroScience et DuPont/Pioneer), soutenues par les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture.

L'histoire remonte à 2005, quand le Mexique se dote d'une loi pour encadrer les cultures transgéniques. Cette loi stipule notamment que le maïs transgénique ne peut pas être cultivé à proximité d'une zone connue comme « un centre d'origine » du maïs. Mais les termes sont mal définis. Profitant de ce flou, le gouvernement autorise en 2009 à expérimenter des maïs transgéniques sur des milliers d'hectares dans six états du nord du pays considérant que la présence de maïs créole était négligeable. Ces autorisations sont immédiatement contestées par la Coalition "La collectivité en défense du maïs" [1]. Le 20 décembre 2013, un tribunal fédéral lui donne raison.
Les entreprises déposent alors 26 recours auprès de plusieurs tribunaux. En juillet 2015, 22 d'entre eux confirment la décision initiale. Le 26 janvier 2017, les quatre derniers recours devaient être jugés.

À la veille du procès, ces entreprises écrivent aux juges pour demander que cette question soit tranchée par la Cour Suprême de Justice de la Nation (Suprema Corte de Justicia de la Nación). Face à ce que l'avocat de la Coalition nomme une pression sur les juges, ces derniers décident de reporter le procès.

En attendant, le maïs transgénique ne peut toujours pas être cultivé légalement au Mexique, mais le Mexique importe du maïs des États-Unis, donc transgénique, pour nourrir son bétail.

[1] 20 organisations de producteurs paysans, indigènes, apiculteurs, droits humains, environnementalistes et consommateurs.

Adresse de cet article : https://infogm.org/mexique-pas-encore-de-mais-ogm-dans-les-champs/